

SYNTHÈSE PROJET TUTORÉ : LE TIERS-LIEU DES ÉVIDENCES

Depuis septembre 2024, nous travaillons dans le cadre de notre formation avec le tiers-lieu des Évidences, situé à Bachy.



LE TIERS-LIEU DES ÉVIDENCES

Il a été créé en 2023 et a démarré des activités qui visent à développer les liens entre les citoyens, à sensibiliser à la préservation de l'environnement et à optimiser l'existant en prônant le réemploi et la réparation. L'objectif de Magali et Henry, les fondateurs du tiers-lieu des Évidences, est de promouvoir un modèle alternatif, au service de l'intérêt général, de la transition écologique et de la cohésion sociale.



LES MISSIONS

Les missions proposées s'articulaient autour de plusieurs enjeux : diagnostic de territoire, ciblage des besoins des citoyens, réflexions autour d'activités qui pourraient y correspondre et propositions de pistes d'évolution des modes de gestion et de gouvernance. Pour y répondre, deux livrables ont été définis grâce aux échanges avec les différentes parties prenantes du projet :

⇒ **Un diagnostic de territoire**

⇒ **Un questionnaire à destination des habitants** (création, passation et analyse).

Plusieurs questionnements animaient le tiers-lieu : *Comment faire émerger les besoins et envies des habitants à proximité vis-à-vis de ce lieu ? Comment faire tiers-lieu à partir de ces besoins et envies, en entrant dans une logique de transition écologique et de développement du lien social, qui constituent l'identité du lieu ? Comment constituer un collectif d'acteurs pérenne ?*

Nos échanges nous ont permis de reformuler ces interrogations en une problématique, qui a guidé nos travaux :

Comment faire du tiers-lieu des Évidences un projet démocratique pérenne en faveur de la transition écologique et de la cohésion sociale, adapté à son territoire d'ancrage ?

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- L'importance de la co-construction du lieu et de la programmation avec les habitants du territoire.
- La construction d'une communauté de membre actifs au sein du tiers-lieu.
- La démocratisation de la gouvernance.
- L'adaptation des modalités de participations aux habitants du territoire.
- Le développement de modes de communication adaptés au public cible.

MÉTHODOLOGIE

Les deux livrables ont été réalisés en co-construction avec de nombreuses parties prenantes (adhérents et bénévoles du tiers-lieu, Boutiques des Sciences, ...) qui ont été une aide précieuse tout au long du projet.

L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

Le questionnaire était la **mission centrale de notre projet**. En effet, le tiers-lieu souhaitait cerner les attentes de la population (particulièrement les retraités et les familles) en termes d'activités, d'engagement ou encore d'équipements au sein du tiers-lieu. De plus, il s'agissait également de savoir si des personnes ont envie de s'engager au sein du lieu, et si c'est le cas, de quelle manière elles souhaitent le faire.

L'enquête par questionnaire, permet de cibler un public large en un temps restreint. L'élaboration du questionnaire a débuté en octobre 2024, en co-construction avec différents membres du tiers-lieu.

Le questionnaire était organisé en deux blocs :

- **Bloc A : "Vous et le tiers-lieu de Bachy"**
- **Bloc B : "Pour finir, parlons de vous..."**

Une phase de test auprès de bénévoles du tiers-lieu a été réalisée au début du mois de novembre, nous permettant de procéder aux derniers ajustements avant de commencer la passation à partir de mi-novembre.

Plusieurs canaux de diffusion ont été choisis :

- **Diffusion en ligne** : via le réseau d'Henry et des QR Code disposés au tiers-lieu et à différents points de passage à Bachy, comme l'épicerie.
- **Diffusion papier** : porte-à-porte, distribution au marché de Bachy, à la Médiathèque ou encore exemplaires laissés au tiers-lieu.

Après plusieurs semaines de passation, le questionnaire a été clôturé le 9 décembre 2024, avec un total de **95 réponses complètes** et 21 incomplètes. Les réponses ont ensuite été analysées grâce à Excel et Trideux Cloud.

LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE



Le diagnostic de territoire a débuté à partir du mois d'octobre. L'objectif était d'avoir des données socio-démographiques et géographiques de la **Communauté de Communes Pévèle-Carembault**, à laquelle appartient Bachy.

Plusieurs thématiques ont été définies :

- **La population actuelle et son évolution** (composition des ménages, genre et âge, ...).
- **Le logement.**
- **L'économie.**
- **La mobilité.**
- **L'environnement.**

Les données ont été collectées grâce à différents documents disponibles en ligne, sur le site de Bachy, de la Communauté de Communes ou encore de l'INSEE.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

1

CO-CONSTRUIRE LE LIEU ET LA PROGRAMMATION AVEC LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Le questionnaire a permis de savoir quelles activités et quels équipements étaient souhaités par les répondants : des activités et équipements déjà proposés au tiers-lieu, comme les formations pour découvrir des savoir-faire ou un espace de restauration qui permet d'organiser des temps conviviaux. Toutefois, les réponses soulignent qu'il pourrait être pertinent de développer certaines activités comme un bistrot/café ou une ressourcerie/recyclerie et d'organiser à nouveau des temps de rencontre et d'échanges, comme la Fête des Évidences.

De plus, l'analyse des réponses souligne que la fréquentation aux activités reste genrée, avec davantage d'hommes qui participent à la programmation en lien avec le bricolage et l'informatique. Ainsi, il pourrait être pertinent de réfléchir à des activités souhaitées par les femmes, qui ont indiqué être moins intégrées dans la commune où elles vivent que les hommes, comme des activités en lien avec l'art et la culture. De plus, il serait pertinent de retrouver au sein du tiers-lieu des activités pour les familles, adaptées aux enfants. Ce point est crucial puisque les familles avec enfants représentent 35% des ménages de la Communauté de Communes de la Pévèle-Carembault. De plus, les créneaux des activités doivent correspondre aux disponibilités du public cible. Par exemple, les familles avec enfants sont plutôt disponibles le soir en semaine, et les retraités surtout l'après-midi en semaine. Ces résultats soulignent l'importance de la co-construction de la programmation, pour qu'elle soit adaptée aux envies, besoins et disponibilités des habitants du territoire.

2

CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ DE MEMBRES ACTIFS, PRÉALABLE À LA DÉMOCRATISATION DE LA GOUVERNANCE

Pour ce faire, le tiers-lieu peut d'abord s'appuyer sur ses membres actifs, puisqu'il compte actuellement 25 bénévoles environ. De plus, parmi les répondants au questionnaire, quatre souhaitent s'impliquer dans la gestion du tiers-lieu et un quart en tant que bénévoles. Des personnes ont également renseigné leurs coordonnées à la fin du questionnaire afin d'être contactés. Ces personnes peuvent être le point de départ de la constitution d'une communauté pérenne, construite au fil des mois et des activités. Toutefois, il est important que le tiers-lieu ait conscience des freins à l'engagement, mis en avant grâce au questionnaire et aux enquêtes nationales sur l'engagement, particulièrement le manque de temps en raison des contraintes familiales et professionnelles.

3

ADAPTER LES MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX HABITANTS DU TERRITOIRE

Il pourrait être intéressant de développer le bénévolat ponctuel et/ou temporaire, qui facilite l'engagement des individus, en lien avec le manque de temps évoqué précédemment. Aussi, les répondants ont indiqué préférer l'adhésion par activité ou l'adhésion annuelle, qui clarifie le fonctionnement du lieu.

Tout d'abord, il est indispensable de **continuer à informer sur le concept, l'intérêt et le fonctionnement du tiers-lieu**. De plus, ceci permettrait d'informer sur les activités et équipements proposés au tiers-lieu, puisque les répondants au questionnaire paraissaient ne pas en avoir connaissance. En effet, ces derniers ont indiqué qu'ils souhaiteraient participer à des activités déjà organisées au sein du tiers-lieu (notamment les ateliers disposant d'outils pour créer, partager et développer son savoir-faire manuel et l'espace de restauration). Si le questionnaire souligne que les moyens de communication les plus efficaces pour faire connaître le tiers-lieu sont aujourd'hui les liens sociaux informels (bouche-à-oreille, particulièrement grâce à l'un de ses membres), il permet également d'imaginer des pistes qui favoriseraient l'efficacité de la communication. D'abord, un **support de communication facile à transmettre à ses proches pourrait être créé, comme un flyer ou une carte de visite**. De plus, les répondants au questionnaire souhaitent majoritairement être informés des actualités du tiers-lieu grâce à une **newsletter** et aux **réseaux sociaux**. L'une des premières étapes pourrait être de développer les moyens de communication existants, comme la newsletter, en affichant un QR code à l'entrée du tiers-lieu et en proposant l'inscription à la fin de chaque activité.

CONCLUSION



Ces conseils, formulés après la réalisation de nos missions, rejoignent les priorités identifiées par les membres du tiers-lieu. En effet, pour conclure notre projet, des membres du tiers-lieu ont participé à un atelier d'idéation, organisé par Mme Ienna. L'objectif était de mettre en avant les priorités du tiers-lieu à court terme suite à la restitution finale de nos travaux. Ces échanges ont souligné que **la priorité est d'abord la mise en place d'une gouvernance partagée et démocratique et d'un modèle socio-économique viable**. Ensuite, les membres souhaitent **développer un café associatif**, qui permettrait d'avoir davantage d'adhésions, et, en parallèle, des activités pour les familles. Enfin, le tiers-lieu souhaite **améliorer sa communication, afin que les activités soient plus visibles et le fonctionnement plus transparent**. L'objectif, à terme, est de **constituer une communauté solide de parties prenantes qui s'investissent dans le lieu**.

Au sein de la Communauté de Communes, on constate une **population croissante, et une forte augmentation des ménages d'une personne**. Ainsi, la constitution d'un tiers-lieu qui promeut la cohésion sociale semble pertinent au sein du territoire, notamment pour éviter l'isolement des individus.

Le tiers-lieu peut également bénéficier des **circuits de transports collectifs** qui desservent le territoire, mais aussi du développement des **pistes cyclables** qui pourraient faciliter l'accès au tiers-lieu.

Enfin, différentes phases de concertation vont avoir lieu pour la mise en œuvre du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (du 15 février 2023 au 31 janvier 2027), au sujet de thématiques spécifiques, comme l'adaptation au changement climatique. Ceci peut représenter une opportunité pour le tiers-lieu de devenir une partie prenante des discussions, en mettant en avant son rôle potentiel dans le déploiement et la pérennisation du PLUi de manière opérationnelle.